

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉDÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 8 octobre 2026

Objet de la délibération
Décision modificative n°3

Numéro de la délibération
N° 35.2026

Date de la convocation
28 septembre 2026

Date d'affichage
20 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, et le huit octobre à 18h00,

Le Conseil Syndical du SIVOM de la Grave – Villar d'Arène, dûment convoqué le vingt-huit septembre deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, une réunion en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PIC, Président.

Présents : Jean-Pierre PIC, Beatrice ALBERT, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Elodie LEFEBVRE, Julie ARNAUD

*Nombre de membres en exercice : 6**Nombre de membres présents : 6**Nombre de pouvoirs : 0**Nombre de votants : 6****Le quorum (4) est atteint (6 présents)*****Secrétaire de séance :** Philippe SIONNET*******

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2311-1 et suivants relatifs au budget ;

VU la délibération n°10.2026 du 5 mars 2026 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2026 ;

VU la délibération n°29.2026 du 18 juin 2026 votant la décision modificative n°1 ;

VU la délibération n°30.2026 du 18 juin 2026 votant la décision modificative n°2 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget du SIVOM ;

Le Président **PROPOSE** les crédits supplémentaires suivants ;

COMPTES DÉPENSES			
Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
204/20421/23	Biens mobiliers, matériel et études	4 000,00€	
011/611	Contrats de prestations de services	1 013,23€	
TOTAL		5 013,23€	

COMPTES RECETTES			
Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
13/1328/23	Autres	4 000,00€	
75/75888	Autres	1 013,23€	
TOTAL		5 013,23€	

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

DÉCIDE

-d'approuver la décision modificative

Nombre de voix pour : 6

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de déports : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Président,
Jean-Pierre PIC

Le secrétaire de séance,
Philippe SIONNET

